

DIFFICULTES D'ACCES ET RUPTURES DES PRESTATIONS SOCIALES

PROFIL DE L'ÉQUIPE

3 à 4 étudiants avec :

- Intérêt pour l'action sociale, la lutte contre les exclusions et l'habitat
- Bonnes capacités de recherche, d'analyse et de rédaction
- Bonne maîtrise des outils informatiques

INSTITUTION PARTENAIRE

Fondation abbé Pierre
Direction des missions sociales
3 rue de Romainville, 75019 Paris
Fondation d'utilité publique
www.fondation-abbe-pierre.fr

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Marie Rothhahn, chargée de mission action juridique

PRESENTATION DE L'INSTITUTION ET CONTEXTE DU PROJET

Créée en 1987 et reconnue d'utilité publique le 11 février 1992, la Fondation Abbé Pierre est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance. Elle agit pour permettre à toutes les personnes défavorisées d'accéder à un logement décent et une vie digne.

Fidèle à l'esprit de l'abbé Pierre, mais laïque, la Fondation Abbé Pierre (FAP) poursuit son combat :

- En luttant pour que chacun puisse avoir un toit où vivre dignement,
- En accueillant et orientant les personnes en difficulté de manière inconditionnelle,
- En s'insurgeant contre toutes les formes d'injustice et de discrimination dans le logement,
- En participant au débat public, rappelant sans relâche à ceux et celles qui nous gouvernent leurs responsabilités en termes législatifs, économiques et sociaux.

Elle soutient des associations dans leurs projets liés à l'habitat, et interpelle, notamment par le biais de son rapport annuel sur le mal-logement, sur la situation des personnes mal logées. Elle a encouragé la mise en place de nombreuses permanences d'accompagnement aux droits liés à l'habitat et développe l'action juridique et contentieuse.

Dans le cadre de son travail en réseau avec les associations partenaires de l'accompagnement aux droits liés à l'habitat, la Fondation Abbé Pierre (FAP) constate, sur différents territoires, des blocages dans l'accès et pour le maintien des prestations sociales délivrées par la CAF (ainsi que d'autres organismes de

protection sociale). Combinés au manque de moyens humains et financiers, en constante réduction alors que les missions se développent, ces dysfonctionnements entraînent des délais de traitement longs, des suspensions ou refus de versement de prestations ou encore des demandes abusives de remboursement d'indus.

Les refus ou suspensions de droits sociaux entraînent des baisses de ressources pour les foyers qui ne disposent pas d'autres moyens pour assurer leur subsistance. Ces situations souvent injustifiées peuvent avoir des conséquences graves sur la situation d'habitat des personnes, en entravant l'accès ou le maintien dans un/leur logement. Les suspensions de prestations peuvent par exemple conduire à un impayé de loyer puis à une expulsion locative. Quant aux refus d'ouverture de droits ou au traitements des demandes dans des délais abusifs, ils peuvent freiner l'accès au logement pour des personnes hébergées chez des tiers, en structure d'hébergement, en habitat précaire ou sans domicile.

Ces difficultés s'inscrivent dans un contexte de dématérialisation, de numérisation des démarches qui questionne et interroge la lutte contre le non recours, alors qu'une « fracture numérique » est de plus en plus évoquée.

CONTENU PEDAGOGIQUE DU PROJET

Dans ce contexte, la FAP souhaite engager un travail d'objectivation et de capitalisation de la multiplicité des freins rencontrés par les personnes mal-logées dans leurs relations avec les organismes de protection sociale, en commençant par la CAF. Elle propose de confier aux étudiants la mise en place d'un dispositif méthodologique d'enquête en trois axes :

- une enquête quantitative visant un grand nombre d'acteurs associatifs, partenaires de la FAP au niveau national. Le recueil de données se fera sur la base d'un questionnaire
- une enquête qualitative à partir d'entretiens avec un échantillon d'intervenants sociaux d'associations partenaires de la FAP qui accompagnent les personnes dans leurs démarches avec la CAF
- la réalisation de monographies explicitant certaines situations de blocage rencontrées et leurs conséquences, à parti du témoignage de personnes et leurs intervenants sociaux.

Les résultats de l'enquête tendront à identifier et documenter efficacement les multiples causes des dysfonctionnements des organismes de protection sociale dans l'octroi et le bénéfice d'aides sociales, ainsi que les conséquences sur les situations d'habitat des personnes mal-logées. L'enquête permettra de proposer des préconisations en vue d'une démarche d'interpellation politique visant un changement des pratiques des organismes de protection sociale.

RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

- Points d'étape (rencontres physiques et échanges mails/téléphoniques) et notes intermédiaires écrites en vue des comités de pilotage.
- Rapport final écrit d'enquête (contenant des monographies) et de préconisations.
- Restitution orale des résultats de l'enquête et discussion à partir des préconisations.

CALENDRIER DU PROJET

Septembre/octobre : Rencontre avec la FAP pour présentation du projet et de son déroulé, documentation sur la problématique, élaboration de la méthodologie d'enquête, réalisation des outils de collecte des données.

Novembre/décembre : Collecte des données et conduite des entretiens.

Janvier/février : Traitement et analyse des données collectées.

Mars/avril : Rédaction d'un rapport d'enquête, document de synthèse et préconisations.

Fin-avril : Présentation du rapport final.

METHODOLOGIE

Des comités de pilotage seront organisés chaque mois, afin de partager l'avancée du projet avec la FAP et d'orienter les prochaines étapes.

Un soutien intermédiaire sera assuré en fonction des besoins, et un lien sera réalisé avec les structures partenaires et les organismes auprès desquels enquêter.

LOGISTIQUE

Possibilité de disposer de salles de réunions lors des réunions de cadrage ou à d'autres occasions si nécessaire. Organisation et prise en charge des déplacements.

Les étudiants auront accès à la salle des Projets collectifs à Sciences Po, munie d'un ordinateur, d'un écran plasma, d'une imprimante et d'un téléphone.